



Déclaration de l'UNSA au CTSD du 23 mars 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD est celui de la carte scolaire. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier le travail de la DOS et son souci d'arranger au maximum des situations souvent complexes. Sur le plan des moyens, il a été annoncé au dernier CTSD une augmentation de l'ordre de 5 postes dans le département alors qu'on prévoit une baisse démographique de 178 élèves l'année prochaine. Nous avons dit que ce mouvement allait légèrement dans le bon sens. Les conditions d'enseignement vont en effet très légèrement s'améliorer.

Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur plusieurs points. Tout d'abord, nous sommes parfaitement conscients que nous sortons d'une période de plusieurs années de créations de postes. Nous avons lorsque nous siégeons en CTSD une vision départementale de ces moyens et nous avons bien vu que l'hémorragie et la dégradation du service public à l'œuvre durant le quinquennat précédent ont été stoppées et que des postes ont été créés afin d'améliorer les conditions d'enseignements. Beaucoup de ces postes créés ont été d'ailleurs consacrés à la formation initiale, ce qui était par ailleurs absolument nécessaire. Cependant nous sommes en relation permanente avec les collègues que nous représentons et nous savons que dans beaucoup d'établissements où les différents niveaux se trouvent juste en dessous des seuils de création de division et ce d'autant plus que les élèves d'ULIS ne sont de plus en plus pris en compte. Les progrès sont donc difficilement perceptibles en particulier dans des zones rurales. Les populations peuvent s'y sentir exclues de nombreux dispositifs. La disparition des HSE pour l'accompagnement éducatif y avait été particulièrement mal vécue. On demande une pause méridienne plus longue, mais il est presque impossible d'organiser des activités sur ce temps dans l'établissement scolaire. Dans ces territoires cela participe à la montée d'un sentiment de délaissement qui fait monter les ressentiments et les extrémismes.

Ensuite concernant les DHG des établissements, un constat s'impose : les effondrements de DHG prédits avant la réforme qui n'avait pas eu lieu l'année dernière n'ont toujours pas eu lieu cette année. Entendons-nous sur le fait que si un jour les dotations sont en baisse dans les 5, 10 ou 25 prochaines années ce ne sera pas du fait de la réforme ou

des EPI.

Les répartitions des heures au sein des établissements se sont déroulées comme les autres années. Comme toujours ces répartitions peuvent être des moments de crispations et d'incertitude dans une salle des professeurs. Cette année n'a pas été à ce titre plus difficile que les précédentes. Les marges professeurs qu'offre la réforme associée à la marge départementale ont même plutôt arrangé bon nombre de collègues qui peuvent mettre en place des projets pédagogiques innovants pour les élèves. Nous sommes favorables à une dose d'autonomie pédagogique dans les établissements. Cependant nous voulons souligner que la forte augmentation de la marge départementale qui se fait au détriment du E/D commence à nous inquiéter. Cette marge représente désormais un tel volume, que nous pensons que certaines divisions auraient pu être créées sans remettre en cause l'autonomie pédagogique que nous avons gagné dans les établissements d'autant qu'une marge liée à la réforme est apparue. Nous nous posons donc la question si un tel volume de marge départemental est vraiment nécessaire ?

Enfin nous ne pouvons terminer cette déclaration, sans évoquer la situation des trois collèges menacés de fermeture. Les personnels se sentent méprisés par un conseil départemental qui désormais refuse tout dialogue et les exclut de toute réflexion. Par ailleurs cela donne l'impression d'une improvisation sur un sujet aussi crucial pour les élèves et leur famille que la carte scolaire. Le conseil départemental semble avoir commencé par des annonces fracassantes et se mettre à réfléchir après. Des travaux sont en cours sur les répartitions des élèves concernés, nous souhaiterions être informé des grandes lignes qui guident ces réflexions. Par ailleurs, vous aurez, monsieur l'Inspecteur d'Académie, un avis d'opportunité à donner, pourrions-nous savoir sur quels éléments le fonderiez-vous et quelles sont vos lignes rouges ?